

Jardin d'éveil : l'éducation nationale se désengage

Un rapport vient d'être publié sur « l'accueil des jeunes enfants : pour un nouveau service public ». Les auteurs, sénateurs de la majorité, s'interrogent sur la nécessité d'avoir une école maternelle ouverte aux enfants de moins de deux ans. Ils proposent la création de jardins d'éveil.

Alors même que l'on parle de lutter contre l'échec scolaire, ce genre de mesures n'a pas de sens. Il faut absolument prendre en compte le fait que les enfants entre 2 et 3 ans ne sont pas tous au même niveau de développement.

La scolarisation précoce doit rester une option. Les enfants ne peuvent être « ravalés à une simple marge de manœuvre budgétaire » servant à justifier les suppressions de poste des enseignants.

Bien sur certains peuvent penser que les jardins d'éveil offriraient une qualité d'accueil supérieure à celle que l'on peut trouver en première année de maternelle. Et pour cause!, les effectifs des classes sont surchargés en raison de la suppression de nombreux postes d'enseignants.

Mais, je crains qu'il ne s'agisse en fait, de la mort annoncée du principe d'égalité d'accès des familles et de la gratuité d'accueil ».

C'est un véritable désengagement de l'éducation nationale qui s'annonce ainsi, avec pour conséquence, des perspectives de fortes inégalités territoriales si le financement devait reposer sur les collectivités.

Confier une compétence à une collectivité qui n'a pas les moyens de les mettre en œuvre revient à laisser planer une épée de Damoclès au-dessus des élus.

Si les jardins d'éveil peuvent apporter un mode de garde supplémentaire aux enfants de moins de trois ans, leur coût doit faire l'objet de négociations et de consultations auprès des partenaires concernés. Et surtout, l'accès en maternelle des tous petits ne doit pas être remis en cause par ce biais, ni l'existence à terme de la première année de maternelle.